

JOURNAL DE LA HAYE.

Le prix de l'abonnement...

Pour un an... six mois... trois mois...

Les premières 5 lignes... compris et 20 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA REDACTION

à La Haye, Spui, n° 75. BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES...

LA HAYE, LE 4 JUILLET.

REVUE POLITIQUE.

L'Assemblée nationale de France a repris, dans sa séance de samedi dernier, la discussion du projet de décret sur le renouvellement des conseils de commune...

Toutefois ce projet de loi provisoire a donné lieu à des débats qui ne sont pas sans intérêt sur l'article important qui concerne la nomination des maires...

Après ce vote, la discussion s'est engagée sur la suspension et la révocation des maires et adjoints par le pouvoir exécutif...

Cette loi provisoire ne vaut pas mieux que la loi du 21 mars 1841, et elle vaut beaucoup moins que la constitution de 91...

Paris est rentré dans le repos. Chacun cherche à se remettre des émotions de la dernière semaine. Nous avons pu apprécier déjà, depuis le 24 février, que cet effet était la conséquence...

Il paraît qu'une grande partie de l'Assemblée nationale a l'intention de conférer au général Cavaignac la présidence de la république pour quinze mois...

M. Carnot vient de présenter à l'Assemblée nationale le projet qui doit organiser en France l'instruction primaire. Nous publions plus loin un résumé de ce projet de loi...

Les nouvelles qui nous parviennent de Rome sont affligeantes pour les amis de l'ordre. La dissension entre le souverain pontife et son gouvernement est loin d'être apaisée...

Dans la séance du 30 juin de la constituante prussienne, un député, M. Behndsch, a interpellé le ministère sur le point de savoir si les troupes allemandes avaient évacué le Jutland...

Le président du conseil a répondu que l'occupation du Jutland n'a donné lieu à aucune représentation de la part du cabinet de St.-Petersbourg...

Pour ce qui est de la réunion d'une armée russe sur la frontière, il a déclaré qu'elle a fait un mouvement en arrière aussitôt après la pacification du grand-duché de Posen...

aspect satisfaisant. Le revenu public, les dépenses de l'Etat, diminuent: voilà du moins ce qui a été annoncé par le chancelier de l'Echiquier...

La crise ministérielle que l'on craignait de voir surgir de la question des Indes-Occidentales, est terminée pour le moment. C'est, ainsi que nous l'avons déjà fait pressentir, l'attitude prise par sir Robert Peel...

L'espérance qu'on avait conçue que les affaires de la Lombardie se termineraient par un arrangement amiable entre l'Autriche et Charles-Albert ne paraît pas se réaliser encore...

Il y a eu hier à 7 heures du soir un conseil des ministres qui a duré jusqu'à une heure fort avancée de la soirée.

Aujourd'hui à une heure a eu lieu l'ouverture de la session annuelle des Etats-provinciaux de la Hollande-Méridionale.

Dans l'intérêt des porteurs de lots gagnant à la loterie de tableaux, dont le tirage a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, en faveur des indigents, nous croyons devoir les prévenir que la commission de la Société Amicitia...

Nous sommes à même de communiquer les deux états suivants relatifs à la récolte de 1848 des produits coloniaux à Java:

A. Relevé des produits à Java déjà récoltés pour le compte du gouvernement et présumés devoir être récoltés, allant jusqu'au 31 mars 1848.

Table with 5 columns: PRODUITS, Déjà récoltés, Présupposés devoir être récoltés, Total, Observations. Rows include Café, Sucre, Indigo, Thé, Cannelle, Poivre, Tabac.

B. Relevé des produits récoltés à Java pour compte des particuliers jusqu'au 31 décembre 1847.

Table with 5 columns: PRODUITS, Suivant le relevé A on présume qu'il restera des produits pour le compte du gouvernement à la disposition des fabricants, Production nette pour compte des particuliers, Présupposés devoir être récoltés, Total.

(1) On n'en a pas encore reçu le relevé de la résidence de Bantam. (2) Idem. (3) Idem. (4) Idem. (5) Idem. (6) Le gouvernement a en outre laissé à la disposition des contractants la production entière du gouvernement...

(Corresp. particulière du Journal de La Haye.)

New-York, 14 JUIN. — La présidence de M. Polk se termine avec éclat; la paix ratifiée enfin par le congrès mexicain donne à l'Union la partie la plus fertile du Nouveau-Mexique...

M. Polk, fidèle à l'engagement qu'il avait pris en acceptant la candidature que lui offrait la convention de Baltimore, de ne servir qu'un seul terme présidentiel, a déclaré solennellement au parti démocratique...

Ce même jour les whigs de New-York s'étaient aussi réunis pour sanctionner le choix fait à Philadelphie, par le parti conservateur réuni en convention, du général Taylor comme son candidat à la présidence...

avait désordre et confusion. Les Clayistes, beaucoup plus nombreux, déclarent que Clay avait été trahi, qu'ils ne vœraient point pour le général Taylor...

L'armée américaine a reçu l'ordre d'évacuer le Mexique; les soldats citoyens, rentrés dans leurs foyers n'oublieront pas que M. Cass, pendant tout le cours de la guerre, a été l'organe du gouvernement...

Les meetings en faveur des Irlandais ont commencé et vont se succéder rapidement. Les deux partis, whig et démocrate, ont le plus grand intérêt à se concilier les sympathies des citoyens d'origine irlandaise...

On assure que lord Brougham, prompt à s'inquiéter des mouvements populaires depuis qu'il est passé dans les rangs des conservateurs, se propose d'adresser des interpellations au parlement sur la cause des masses...

Mouvement commercial de la France.

Nous avons dit hier que le ministère des finances s'était imposé une rude tâche en assumant sur lui la responsabilité de rétablir les finances, de raviver le commerce anéanti et les fabriques épuisées...

Ainsi les droits d'importation sur les marchandises étrangères, qui avaient produit 62 millions pendant les cinq premiers mois de 1846, et 54 millions pendant la même période en 1847, n'ont plus donné que 32 millions en 1848...

Si nous interrogeons les chiffres relatifs aux industries textiles, qui occupent un si grand nombre de bras dans les centres manufacturiers, voici ce que nous trouvons pour le mois de mai...

C'est également à cette suspension des industries textiles qu'il faut attribuer une réduction de plus de moitié sur les importations d'huile d'olive...

Un document, émané de la chambre consultative de Roubaix, peut servir à mesurer la décroissance progressive du travail dans les manufactures de tissus...

Si nous continuons l'examen de ce tableau des importations, nous reconnaissons que des diminutions non moins considérables se font sentir sur les substances minérales...

Un seul chiffre fera comprendre tout ce que souffre l'industrie parisienne; il concerne la fabrication des meubles. Dans le mois de mai de l'année précédente les ébénistes avaient acheté 4,759 quintaux de bois d'acajou...

Le tableau des exportations signale également des diminutions sur la plupart des produits expédiés à l'étranger; mais ces diminutions sont beaucoup moins fortes que celles que nous venons de constater sur les importations...

Il est inutile d'ajouter que la navigation maritime de la France a subi les conséquences de cette grande crise commerciale; les entrées présentent pour les cinq premiers mois de l'année, une diminution de 2,686 navires et de 314,000 tonneaux...

Telle est la situation que l'on a faite au commerce et à l'industrie, par une série de fautes que nous renouons à énumérer ici. Sous le prétexte d'organiser le travail, on a désorganisé le travail lui-même...

Il s'agit maintenant de porter remède à cette situation. Il faut d'abord que le gouvernement s'efforce de ramener la confiance et le crédit, en rétablissant l'ordre moral aussi bien que l'ordre matériel. Il faut qu'il se sépare sans retour de ces doctrines socialistes avec lesquelles on a pactisé trop longtemps...

Le National termine en ces termes un article dans lequel il annonce que le mouvement commercial de la France :

« Avant, d'une part, la France exporte peu ; de l'autre, elle importe encore moins : telles sont ses relations avec l'étranger. Quant à ce qui elle fait sur son propre terrain, ce n'est pas plus satisfaisant encore. Malgré le petit nombre des importations, en effet, les entrepôts regorgent d'approvisionnements. Il n'en est pas de même de l'exportation, qui ne se fait que par petites quantités, et que le débouché se ferme en même temps que les débouchés extérieurs, que le marché ne pénètre partout.

« De tout ceci que conclure ? deux choses. La première : c'est qu'il ne faut pas que gouvernants et gouvernés s'abusent sur la situation ; nous ne l'avons pas dissimulée, elle est grave. C'est que chacun doit venir en aide à la restauration de notre commerce, qui pour se relever duquelques jours avec la confiance. La seconde : c'est que les contribuables ne doivent pas se plaindre des charges, vu qu'on leur impose et qu'on leur destine à combler le déficit que nous signalons. L'état ne se comporte pas, ne peut pas se comporter comme un simple particulier. Au lieu de restreindre ses dépenses en temps de crise, il est obligé de les augmenter au contraire, pour pouvoir au soulagement de misères plus grandes, pour parer à des nécessités plus nombreuses.

« En conséquence, que le pouvoir appelle la reprise des affaires par des mesures exceptionnelles, si elles sont nécessaires ; qu'il favorise les liquidations en cours, les spéculations au préalable, qu'il revanche tout bon droit en tenant franchement dans la voie qui lui sera ouverte ; qu'il acquitte aux dépens de son bien-être même sa contribution, quelque lourde qu'elle soit ; et, en attendant qu'il trouve la récupération de leurs sacrifices.

Rome, 18 JUIN. — Dans ma dernière lettre, je vous ai parlé d'une prétendue réconciliation entre Pie IX et ses ministres. Cet événement n'aurait pu s'interpréter que dans le sens d'un retour du ministère à des idées plus sages, plus en harmonie avec celles du souverain pontife. On était disposé à accueillir facilement une nouvelle qui présageait un avenir rassurant, au milieu des inquiétudes qui nous vironnent. Ce qui a donné lieu à ce bruit, c'est la déclaration faite solennellement à la chambre des députés par M. Mamiani, ministre de l'intérieur, que le discours prononcé par lui en forme de programme ministériel, avait reçu l'effusive approbation du pape. Depuis on a su que Pie IX n'avait pas approuvé ce discours. D'ailleurs, la nouvelle de la réconciliation était si peu fondée que, lorsque le pape a reçu ses ministres, il leur a fait de grandes remontrances et s'est plaint vivement des actes qu'on posait contre sa volonté.

« On sait pas qu'on conduira le système de mensonge employé d'abord par les clubs pour égarer l'opinion, et adopté ensuite par les hommes du pouvoir dans le même but. Que de paroles du Saint-Père dénaturées, que de paroles fautes et fautiveusement attribuées ! On veut ainsi dégoûter le pape de son pouvoir temporel. Mais il tient ferme et se verra contre les difficultés. Il n'a fait qu'un appel à son peuple pour se débarrasser de la cour de Rome ou on le retient. Mais la réaction qui pourrait s'ensuivre l'arrête ; l'esprit qui règne dans une partie de la chambre des députés, n'annonce non plus rien de bon. Le parti avancé a le verbe haut ; il neutralise l'action des hommes modérés, mais pusillanimes, et l'effet s'en fait sentir jusque dans le haut conseil. Où allons-nous ? voilà la décourageante question que se font les hommes d'expérience.

Pendant que notre chambre des députés déclare hautement qu'elle entend poursuivre la guerre contre les Autrichiens, l'entraînement des volontaires ne peut s'effectuer. Il y a froid dans les populations. A peine a-t-on pu réunir quelques centaines de volontaires, et encore y a-t-il désertion dans leurs rangs. Les nouvelles reçues de l'armée romaine qui s'est engagée, lors de la repulsion de l'ennemi, sont décevantes. On ne peut prendre part à la lutte quand on ne voit que des pertes et des défaites. Les rapports qui arrivent de divers côtés, sont loin d'être satisfaisants. A Venise, par exemple, l'ardeur des patriotes s'affaiblit au point qu'ils se contentent d'avoir engagé la lutte contre l'Autriche. Ils envisagent aujourd'hui les calamités d'une guerre incertaine qui compromet entièrement les intérêts matériels de leur ville ; ou tout au moins est épuisée.

Nos exaltés en veulent prodigieusement au roi Charles-Albert qui a laissé prendre Vicence. Le pape continue à protester contre l'excès du département des affaires étrangères, et qui ne peut se concilier avec le ministère des affaires ecclésiastiques. C'est un double rouage non seulement inutile, mais qui doit amener des conflits et des discordances de nature à paralyser l'action du pouvoir spirituel. C'est cependant ce pouvoir qui donne tout éclat à la papauté temporelle de Rome. Mais avec le parti pris d'introduire la sécularisation partout, on se ravale aux yeux de l'étranger. Cela rappelle la fameuse maxime : Périsse les colonies plutôt que le prince !

Quoiqu'on ne déteste pas que le pape s'adresse de sévères reproches à l'abbé Oberini au sujet de certaine publication de son écrit passionné, peu importe la certitude de ce fait. De toute façon, il ne faut pas avoir hâte de se prononcer sur la culpabilité de ce prélat, qui est le chef de l'Église romaine. Pie IX lui a écrit qu'il ne lui a rien de déclarer ce qui se présente, mais qu'il était de son devoir de faire élire l'abbé à la publication.

L'abbé Oberini a parlé au peuple avant son départ de Rome. Il s'est beaucoup étendu sur les événements de Naples qu'il a dénaturés, en leur attribuant une cause qui n'était pas la vraie. Car personne n'ignore maintenant que l'émotion napolitaine du mois de mai a été excitée par les républicains. Mais il a voulu se mettre au diapason des journaux de Rome et du reste de l'Italie, qui ont bédés des libérés dithyrambiques sur ces événements. Il a dit qu'il n'avait rien de plus exact à ce point de l'étranger, la tranquillité de Naples, qui nous arrivent de Naples, seigne dans cette capitale, on ne peut se rendre compte de l'émotion des députés et de l'attente de la garde nationale. L'abbé Oberini a dit qu'il n'avait rien de plus exact de dire sur l'appui de la garde nationale, qui est l'adversaire prononcé de la république qu'on voudrait introduire en Italie.

Nouvelles d'Allemagne

Berlin, 1^{er} JUILLET. — Il y a eu aujourd'hui un nouveau mouvement populaire. Environ 1,400 ouvriers qui ne veulent pas continuer à travailler aux conditions stipulées, avaient été renvoyés, ont parcouru la ville et se sont rendus devant l'hôtel du ministre des travaux publics, auquel ils voulaient parler, disant qu'ils ne partent pas, que le ministre était à l'assemblée nationale, et qu'ils sont rendus en corps, mais toutes les entrées étaient gardées par la garde bourgeoise.

Il paraît que les ouvriers se sont dispersés plus tard ; c'est ce qui résulte de nos notes des explications satisfaisantes données par le ministre à l'assemblée. Le correspondant berlinois de la Gazette de Cologne, raconte qu'il a tout simplement en disant que l'ordre n'a pas été troublé, et ne donne pas d'autres détails. Les membres du comité démocratique sont arrivés à Berlin sans avoir été le moindre moment inquiétés par la police. L'autorité veut probablement régler les mesures à prendre d'après la conduite que ces messieurs tiendront. Hier on a apporté à Spandau un grand nombre de pièces d'argent de la palais de la Monnaie. Le nombre de ces pièces forme un million de 2000 marcs.

Colonne, 1^{er} JUILLET. — Sur un mandat du juge d'instruction, on vient de faire arrêter M. le docteur Gottschalk.

et M. Anneke, et on a saisi leurs papiers. On prétend qu'ils sont accusés de vouloir avoir accès au renversement du gouvernement existant.

SWINEBURG, 28 JUIN. — La frégate danoise a permis hier le passage à deux navires américains. C'est sur les représentations pressantes de l'envoyé des États-Unis à Copenhague que cette autorisation a été accordée.

La Gazette de Voss, à qui nous empruntons cette nouvelle fait remarquer que la conduite du gouvernement danois n'est pas exempte de partialité en accordant au pavillon d'une nation ce qu'il refuse à celui d'une autre.

Une lettre d'Apenrade du 30 juin dit qu'un nouvel engagement a eu lieu près de Hadersleben entre le corps de Tann et les troupes danoises. Ces dernières auraient été battues.

Le Journal des Lloyd's a publié la protestation suivante faite par les puissances allemandes contre tout acte d'hostilité au détriment du port de Trieste :

A. M. le contre-amiral Albin, commandant les forces navales de S. M. le roi de Sardaigne dans le golfe de Trieste.

« Monsieur l'Amiral, « Les sous-signés des États appartenant à la confédération germanique ont l'honneur d'accuser à V. Exc. réception de la note qu'elle a adressée à chacun d'eux séparément en date du 11 de ce mois, avec le manifeste par lequel V. Exc. a déclaré en état de blocus la rade et la ville de Trieste.

« V. Exc. nous avertit en même temps qu'il se pourrait que durant le blocus quelque opération de guerre fut dirigée contre Trieste. Les sous-signés, sur ces communications de V. Exc., se réfèrent aux protestations qu'ils ont faites sous la date des 24 et 28 mai avec la déclaration explicite que Trieste faisait partie de la confédération germanique, toute agression contre Trieste serait une agression contre la confédération germanique ; ils protestent par la présente contre le révoit qui a été ordonné par V. Exc. le 11 courant du pyriocaphe l'Empereur, qui était parti le même jour de Trieste avec des lettres, des passagers et des marchandises destinés pour Corfou, la Grèce et la Turquie, ce renvoi ayant été motivé par le blocus fixé pour le pavillon autrichien au 15 courant ; ils protestent contre le blocus suspendu de la rade et de la ville de Trieste, et contre tout autre acte hostile que commettrait l'escadre sous vos ordres contre la rade, la ville et le territoire de Trieste et contre son commerce, comme appartenant à la confédération germanique.

« En faisant ces protestations, les sous-signés déclarent formellement mettre sous l'entière responsabilité de votre gouvernement, monsieur l'Amiral (car ils ne peuvent reconnaître aucune autorité dans les circonstances actuelles à un officier agissant au nom de Venise), toutes les conséquences des procédés hostiles contre la confédération germanique et tous les dommages et préjudices qui résulteront pour leurs nationaux desdits procédés par les forces navales sous vos ordres.

« Agréez, monsieur l'Amiral, l'assurance de la parfaite considération avec laquelle nous avons l'honneur d'être « Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

(Suivent les signatures.)

On ne connaît encore rien de positif sur l'enquête ordonnée à Prague sur les derniers événements. Le prince Windischgrätz vient de publier une nouvelle proclamation aux habitants de Prague dans laquelle il les rassure sur les faux bruits qu'on répand constamment. Le prince annonce en même temps qu'effectivement les derniers troubles avaient été le résultat d'une grande conjuration dont les principaux auteurs se trouvent entre les mains de l'autorité. Nous publierons cette proclamation dans un prochain numéro.

AGRAM, 23 JUIN. — Le ban de Croatie, dans ses fonctions, a été signé par le prince de Serbie, et s'entend avec le baron Jellachich. Et bien lui en a pris, car les dernières nouvelles de Belgrade mandent que 6000 Serbes avaient passé le Danube depuis plusieurs jours pour venir au secours des Croates.

Il est arrivé à Agram un courrier d'Innsbruck qui a apporté les nouvelles les plus satisfaisantes. Le baron Jellachich mande que les habitants d'Agram devaient se rassurer sur les résolutions du ministère hongrois relatives à sa position ; qu'ils pouvaient, comme par le passé, se reposer entièrement sur leur roi, que la Croatie verra ses droits maintenus sans qu'il soit dérogé à ceux de la couronne, qu'il serait de retour à Agram le 24 de ce mois et que l'arrangement avec la Hongrie peut être regardé comme conclu. Cette nouvelle a produit ici un enthousiasme général. Si le différend avait duré plus longtemps, tous les comités se seraient détachés de la Hongrie et n'auraient reconnu d'autres ordres que ceux du gouvernement central de Vienne. La tournure qu'a prise cette affaire a une portée incalculable pour la monarchie, dans les conjonctures actuelles. La Hongrie se serait détachée de la monarchie et l'armée croate serait peut-être revenue d'Italie si les royaumes d'Esclavonie et de Croatie ne s'étaient rassemblée aussi fermement sur le gouvernement central de l'empereur. L'archiduc Jean a accepté la médiation sur la demande du ban, et l'on a déjà adopté, dit-on, pour base des arrangements, l'union immédiate du ministère hongrois de la guerre et des finances avec le pouvoir central.

(Gaz. Le Breslau)

28^e séance de l'Assemblée nationale.

FRANCFORT, 1^{er} JUILLET. — M. Wydenbrück présente au nom du comité international un rapport sur plusieurs pétitions, adressées à ce dernier au sujet des relations extérieures de l'Allemagne. Pour ce qui est des rapports de l'Allemagne vis-à-vis de la Russie, le comité fait observer que les bruits qui ont été répandus sur une grande concentration de troupes russes à la frontière de l'Allemagne sont probablement exagérés, et que l'établissement d'un accord militaire ne trouve pas encore des intentions hostiles. Toutefois le comité pense qu'en l'absence des troupes russes justifiées suffisamment des mesures de prudence.

Le rapporteur invoque, au sujet de l'Allemagne, les sympathies de l'Allemagne se tournent vers les peuples libres. Il faut donc et, espérer, dit M. Wydenbrück, que la France et l'Allemagne continueront à entretenir des relations amicales. L'assemblée ne peut pas prendre l'initiative dans la question de savoir s'il est convenable de conclure une alliance formelle avec la France et, par cette mesure, de s'isoler d'autres côtés. La motion de la commission conclut à passer à l'ordre du jour quant à la conclusion d'alliances et de déclarations de reconnaissance de la république française, et la nomination de la part du pouvoir central, provisoire d'un envoyé qui sera accrédité près de cette dernière, n'est qu'un fait naturel.

M. Vogt a la parole pour adresser l'interpellation qu'il a annoncée sur les rapports de l'Allemagne vis-à-vis de l'étranger. M. Vogt dit que le comité pour les affaires internationales a mis la dette de glorieuse mémoire, attouffé et d'ailleurs lui a soulevé son interpellation, comme la dette a soulevé à l'Assemblée nationale ses résolutions ; il ajoute que pour le moment il renonce à la parole, mais que lors de la discussion du rapport qui vient de présenter le comité, il fera mention des intrigues de la Russie contre l'unité de l'Allemagne.

Dans la déclaration diplomatique que la Russie a fait marcher des troupes que pour la garde de ses frontières, M. Schussler a vu une insulte faite à l'Allemagne, qui ne songe pas, le moins du monde, à une attaque. L'orateur veut motiver l'urgence d'une proposition relative à la concentration de troupes, mais la majorité de l'Assemblée ne reconnaît pas l'urgence de ladite motion.

Une autre question à l'ordre du jour, c'est la déclaration de M. Vogt au sujet des événements de l'Alsace ; cette question est abandonnée par l'Assemblée après quelques observations de MM. Arnold, Zitz, et Simpson, de Königsberg.

On passe ensuite à la question austro-bohème. Nous en publierons le compte rendu, nous bornant pour aujourd'hui à faire connaître l'attention qui a été prise.

Cette résolution tend à inviter le gouvernement autrichien à faire procéder immédiatement en Bohême à toutes les élections arriérées pour l'Assemblée nationale allemande et à les protéger contre toute atteinte. L'Assemblée, est-il dit encore dans la résolution, comptant que le gouvernement autrichien sauvegardera les intérêts de l'Allemagne, lui promet un énergique appui.

Pour ce qui est de la question tchèque, l'Assemblée déclare que les mesures prises par la diète pourvoit à tous les besoins du moment ; quant au reste, elle prêterait au besoin son concours au gouvernement autrichien dans toutes les mesures qui auront pour but de défendre les Allemands attaqués par le parti tchèque.

Assemblée constituante de Prusse.

Nous avons publié hier un résumé succinct des débats qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale de Berlin sur les interpellations de M. Behndsch, sur les affaires du Schleswig. Nous les publions ci après in-extenso.

M. Behndsch. Vous vous rappelez, Messieurs, le paragraphe du discours du trône sur la guerre que nous faisons au Danemark ; ce paragraphe tendait à prouver que la Prusse n'avait pas provoqué la guerre, qu'elle avait dû l'entreprendre dans l'intérêt de la commune patrie. M. d'Arnim, de son côté, a dit à plusieurs reprises, que la gloire et le Danemark était nécessaire pour l'honneur de la Prusse et de l'Allemagne. En opposition à cela, la Gazette allemande de Leipzig a publié une note du major de Wildenbruch au ministre des affaires étrangères de Copenhague, note dans laquelle le major de Wildenbruch, dans laquelle le major de Wildenbruch, en mission extraordinaire auprès de la cour de Danemark, explique les motifs qui ont porté le roi de Prusse à faire entrer ses troupes dans le Schleswig. (Écoutez ! écoutez !)

Le roi de Prusse aurait à cœur de conserver les duchés au roi, leur souverain légitime. Il abandonnerait la solution du différend à la confédération germanique, et il serait loisible de vouloir poursuivre la satisfaction d'un intérêt personnel ou de songer à favoriser les projets ambitieux de qui que ce soit. Ce que le roi de Prusse aurait surtout en vue, ce serait d'empêcher que les républicains allemands ne s'emparassent de l'Italie et n'entreprissent de fonder une république du nord de l'Allemagne. Sans en protestant des bonnes dispositions de la Prusse, en faveur du roi de Danemark, qu'elle conjure de ne pas persister dans sa résolution de faire la guerre. Ce sont les intérêts mêmes du Danemark, dit le major de Wildenbruch, que veut sauvegarder la Prusse, c'est la grandeur et l'indépendance du Danemark qu'elle veut couvrir de sa protection, etc.

On sait, poursuit l'orateur, que les propositions de l'envoyé prussien n'ont pas été agréées, et que la guerre a éclaté. Depuis, l'ordre de retraite a été donné à nos troupes victorieuses, et le Morning Chronicle, dans son numéro du 3 juin, a dit, que ce retrait avait été effectué par suite d'une note du gouvernement russe. Le czar aurait fait connaître son ultimatum le 13 mai. Ce n'est pas tout. L'Angleterre, dont nous attendons la médiation, observe si peu la neutralité, que le Schipping Gazette, à la date du 6 juin, publie une défense d'exportation d'armes et de munitions de guerre pour les pays qui font la guerre au Danemark. En même temps le bateau à vapeur le Camille a quitté Londres, le 15 juin, avec un cargaison d'armes en destination de Copenhague.

Le Times du 15 juin parle ensuite d'une note du gouvernement suédois, qui aurait également demandé le retrait de nos troupes du Schleswig, avait le 28 mai.

Quant à la Russie, la censure de ce pays n'a pas empêché l'insertion de l'article du Times dans les journaux slaves. Mais ce qui est plus grave, la Russie arme sans relâche. Elle a désarmé la Pologne, en allant même jusqu'à enlever aux habitants les contes de table. Des mouvements de troupes considérables ont lieu sur nos frontières. Au reste, la Russie nous a dépensé de son or et de son argent vers la Prusse, et demeure sourde à nos réclamations. Ce que dit la Russie pour nous rassurer ne peut donc pas nous satisfaire. J'attends avec le pays les explications du gouvernement. (Braves à gauche.)

M. Auerswald, ministre des affaires étrangères, se lève pour répondre à cette partie de l'interpellation de l'honorable membre qui se trouve indiquée à l'ordre du jour. (Le ministre donne lecture de l'ordre du jour. En réponse à cette interpellation, je dois donner l'assurance formelle qu'aucune note, ayant le caractère ambigu, ne nous est parvenue. Déjà M. d'Arnim a expliqué le retrait des troupes par des nécessités stratégiques. Les événements ont justifié ces mesures. Si la cessation définitive de la guerre n'en a pas été la suite immédiate, le but principal, espérer que la paix ne tardera pas à être conclue. En ce qui concerne l'Angleterre, elle fait, en vue du rétablissement de la paix, des efforts que nous devons apprécier.

J'arrive aux armements de la Russie. Après les événements dont Paris a été le théâtre, un mois de retard, la Russie a déclaré publiquement que son attitude serait celle d'une expectance armée. Les mouvements de troupes que l'on signale, s'expliquent par les troubles qui ont eu lieu du côté de l'Est et qui nous en danger les frontières russes. Depuis que ces troubles ont cessé, les troupes russes se sont éloignées des frontières.

Quant à la part que la Russie prend aux affaires du Schleswig, je puis déclarer le bruit d'après lequel elle aurait promis des secours aux troupes danoises. Nous apprenons, au contraire, que la Russie désire la fin de la guerre et qu'elle fera ce qui est en elle pour mener la paix. Restent les citations que l'honorable membre a faites des journaux. Je ne crois pas qu'il ait lieu d'y répondre.

M. Behndsch, revenant sur la note du major de Wildenbruch, demande si le ministère la désavoue.

M. Auerswald déclare qu'il ne répondra qu'aux interpellations annoncées dans l'ordre du jour. (L'Assemblée se lève.)

La chambre aborde la question des commissions spéciales, que l'Assemblée a votées le 21 juin. Il s'agit de la commission spéciale pour la proposition de M. M. Cierkowski, Feyerabend, Bauer et Lindemann, elle est déléguée à l'Assemblée nationale des commissions spéciales pour : 1. les affaires agraires, y compris les rachats de prestations féodales ; 2. l'industrie et le commerce, y compris les questions qui concernent le travail ouvrier ; 3. les réformes de la justice ; 4. l'instruction publique et les cultes ; 5. les affaires étrangères ; 6. l'armée ; 7. l'organisation générale de l'État, y compris les douanes ; 8. les mines.

M. Cierkowski annonce qu'il déposera une motion tendant à nommer une commission spéciale pour les questions qui concernent les classes ouvrières.

L'ordre du jour amène l'interpellation de M. Gladbach au sujet de la guerre sur le désarmement des volontaires du Schleswig, qui a été faite à Spandau.

Le ministre de la guerre étant absent, M. le lieutenant-colonel de Giesheim déclare qu'il est autorisé à le remplacer. Un débat s'engage sur la question de savoir si M. Giesheim sera entendu. La majorité se prononce en faveur de l'affirmative.

M. Gladbach commence par rappeler les paroles de M. Robertus, alors simple député, à l'occasion de nos troupes dans le Schleswig. (Chuchotements.) Les volontaires, maltraités par la garde, sont revenus dans le pays. On les a désarmés à Spandau, puis on leur a délivré une feuille de route pour les renvoyer chez eux. Tout d'abord, dit M. Gladbach, pour mentionner favorables aux vues de l'Assemblée nationale, nous voudrions en dire quelques mots. (Chuchotements.)

